

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance SPÉCIALE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *mercredi 5 mars 2014 à 18h30* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Denise Descôteaux, Julie Gagnon et messieurs les conseillers Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle, sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

EST ABSENTE:

La conseillère Mélanie Provencher est absente de cette séance spéciale.

01. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2014-03-045

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté.

01. Ouverture de l'assemblée;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Avis de motion – Code d'éthique et de déontologie des élus ;
04. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Compensation de base aux municipalités ;
05. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Nomination de l'auditeur pour le dépôt de la reddition des comptes Annexe B « Rapport de vérification » ;
06. Journée de la pêche – Mandater un signataire ;
07. Société canadienne du cancer – Avril, mois de la jonquille ;
08. Période de questions ;
09. Levée de l'assemblée.

03. AVIS DE MOTION – Code d'éthique et de déontologie des élus

2014-03-046

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller *Michel Bélisle* à l'effet qu'un règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus, visant à renforcer l'éthique dans le milieu municipal et à préciser les valeurs et les règles de conduite qui doivent gouverner les élus de la Municipalité de Pierreville, sera présenté et adopté lors d'une séance ultérieure du présent conseil.

04. PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – Compensation de base aux municipalités

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports a versé une compensation de 37 837\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

CONSIDÉRANT que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

CONSIDÉRANT que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

CONSIDÉRANT qu'un auditeur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dûment complétée;

EN CONSÉQUENCE,

2014-03-047

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pierreville informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

05. PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – Nomination du vérificateur pour le dépôt de la reddition des comptes annexe B « Rapport de vérification »

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports a versé une compensation de 37 837\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

CONSIDÉRANT que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

CONSIDÉRANT qu'un auditeur externe doit s'assurer que les interventions et les coûts identifiés par la municipalité à l'annexe A du rapport de reddition de comptes soient exacts et doit présenter dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dûment complétée;

2014-03-048
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la firme RDL soit nommée comme auditeur externe pour le dépôt de la reddition des comptes de l'exercice financier 2013, pour l'obtention de la subvention du réseau routier local, Annexe B « Rapport de vérification », auprès du ministère des Transports.

06. JOURNÉE DE LA PÊCHE – Mandater un signataire

CONSIDÉRANT la résolution 2014-01-016 donnant l'autorisation de remplir le formulaire pour créer la tenue d'un événement *PÊCHE EN HERBE*, en collaboration avec la Fondation de la faune du Québec ;

CONSIDÉRANT que lors de cette résolution, nous avons omis de désigner le mandataire ayant le droit de signer la demande ;

2014-03-049
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la directrice générale, Madame Lyne Boisvert, CPA auditrice CGA, à signer pour et au nom de la Municipalité de Pierreville le formulaire de demande d'aide pour la tenue d'une activité *PÊCHE EN HERBE* et à agir au nom de la municipalité pour ce projet.

07. SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER – Avril, mois de la jonquille

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer est constituée depuis 1938 et qu'elle est reconnue pour ses actions et sa lutte contre le cancer;

CONSIDÉRANT que les actions de la Société canadienne du cancer contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des nombreuses personnes touchées par cette terrible maladie et rendent possible la lutte contre le cancer;

CONSIDÉRANT que le mois d'avril est maintenant le Mois de la Jonquille, et que la Société canadienne du cancer lance annuellement un vaste mouvement de solidarité au Québec pour changer le cours des choses et aider des dizaines de milliers de Québécois et Québécoises dans leur combat;

CONSIDÉRANT que la jonquille est le symbole de la vie de la Société canadienne du cancer dans sa lutte courageuse que nous menons ensemble contre le cancer;

CONSIDÉRANT que soutenir les activités du Mois de la Jonquille, c'est se montrer solidaire envers les proches touchés par la maladie, affirmer son appartenance à un groupe de citoyens qui lutte contre le cancer et unir sa voix à celle de la Société canadienne du cancer pour dire que nous sommes « Avec vous. Contre les cancers. Pour la vie »;

CONSIDÉRANT que l'argent recueilli pendant le Mois de la Jonquille fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies, à offrir de l'information récente et fiable sur le cancer, à fournir des services de soutien à la communauté, à mettre en place des programmes de prévention et à militer activement afin d'obtenir du gouvernement des lois et politiques publiques qui protègent la santé des Québécois et Québécoises;

EN CONSÉQUENCE,

2014-03-050

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de décréter le mois d'avril, le Mois de la Jonquille ;

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

07. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'ayant été posée, nous poursuivons la séance spéciale.

08. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2014-03-051

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 18h47.

André Descôteaux, maire

Lyne Boisvert, directrice générale